

Clos des Buis

SARL VEGETEC

14-16, rue des Montils

37 520 LA RICHE (France)

Tél. (33) 02 47 52 16 92 Fax. (33) 02 47 52 03 98

www.closdesbuis.com / e-mail : contact@closdesbuis.com

APE 4621Z SIRET 494 100 464 000 10



CONDITIONS DE VENTE
AUTOMNE 2010

COMMANDES

- Vous pouvez téléphoner tous les jours ou nous envoyer votre commande par fax au 02 47 52 03 98 (des bons de commande spéciaux sont prévus à cet effet) ou par E-MAIL : contact@closdesbuis.com.

- Le délai de livraison est de 24 à 72 heures maximums (jour d'expédition indiqué à la commande)

- Il n'y a pas de quantité minimale.

Conditions de commande

Les prix unitaires H.T. ont été établis en fonction des conditions économiques en vigueur. Ils constituent des prix moyens indicatifs qui pourront subir des modifications si des fluctuations économiques interviennent au cours de la saison de vente. L'acheteur sera informé, s'il y a lieu, de ces modifications avant l'expédition.

Les prix facturés seront ceux en vigueur le jour de la livraison.

Acceptation ou confirmation de la commande

Le fait d'accepter ou de confirmer une commande n'implique pour le vendeur l'obligation de livrer que sous réserve de circonstances indépendantes de sa volonté ou cas de force majeure, tels que :

- intempéries, gelées, grèves et toutes autres calamités.

- impossibilité d'un transport normal.

La présente liste ayant un caractère purement indicatif et non limitatif.

LIVRAISONS

Conditions de livraison

Les prix du présent tarif sont établis nets **franco de port** pour toute livraison supérieure à 900 € H.T., à l'exclusion des départements 02, 2A, 2B, 04, 05, 06, 08, 09, 10, 11, 13, 25, 30, 31, 32, 34, 39, 40, 51, 52, 54, 55, 57, 64, 65, 66, 67, 68, 70, 81, 82, 83, 84, 88, 90, pour lesquels les frais de transport sont facturés au coût réel.

Réclamations

Pour être valable toute réclamation dûment motivée concernant les plantes (non liée au transport) doit nous être adressée **dans les trois jours ouvrables qui suivent la réception de la marchandise par lettre recommandée avec accusé de réception** (dans chaque cas, joindre des photographies des plantes portant à réclamation : détail des plantes et photographies du lot complet).

Garantie d'authenticité

Aucune contestation, concernant l'authenticité des variétés, ne pourra être faite, passé le délai de 1 an, courant du jour de livraison.

La garantie de l'authenticité des variétés est dans ce cas limitée, au choix du vendeur, au remplacement de l'article ou au remboursement du prix qui avait été facturé lors de la commande.

RECOURS CONTRE LES TRANSPORTEURS

En cas de réception défectueuse, même partielle, ou en cas de dépassement du délai normal de livraison, **indiquer précisément sur le bon de réception du transporteur**, l'importance des dégâts. S'ils sont trop importants refuser la livraison. En l'absence de réserve précise à la réception, aucune réclamation ayant rapport au transport, ne pourra être retenue.

Attention, le terme « sous réserve » n'est pas valable pour une réclamation à l'encontre du transporteur. Le problème doit être clairement décrit. Pour être valable, toute réclamation concernant le transport doit être envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois jours ouvrables au transporteur ayant livré la marchandise.

Arrivage par temps de gelée

En cas d'arrivage par forte gelée, placer les colis sans les déballer dans un local tempéré non chauffé où le dégel se fera lentement et sans dommage. La gelée étant un cas de force majeure, le transporteur n'est pas responsable des dégâts qu'elle cause sauf si les délais légaux de transport sont dépassés.

MODALITE DE PAIEMENT

Le délai de paiement est de **30 jours après la date de livraison**.

En cas de litige, seuls les tribunaux de Tours seront compétents même en cas d'appel en garantie ou pluralité de défendeurs.

Toute commande inférieure à 440.00 € H.T. sera payable au comptant (sur place) ou contre remboursement (par expédition) sans escompte.

Pour toute commande payée au comptant sous 7 jours, date de facture, alors que le règlement était possible à 30 jours, un escompte de 2 % sera appliqué.

Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'à leur paiement complet par l'acheteur.

Notre réserve de propriété porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (loi n°80.335 du 12 Mai 1980).